



Siège Social
Pôle Administratif et Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 05 61 48 83 37

Pôle Financier
47 ter, rue de l'Ancienne Porte Neuve
11100 – NARBONNE
Contacts 04 68 75 31 04

ligue@badocc.org
<https://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854
Code APE 9312 Z



SPORTMINEDOR
Le site de la Fédération Française de Badminton



BUREAU

2/24-25

Visioconférence

Samedi 16 novembre 2024

Membres présents : Jean-François ANINAT, Gilles CASTILLON, Christophe FAULMANN, Christian PRIVAT, Clément TISSIER, Fayza ZIOUECHE.

Salariés : François DURIER, Amelia TAHRAOUI.

Invité : David ANGELATS.

Votants : 6/6 membres du Bureau

Table des matières

0.	Approbation du CR – B1 du samedi 7 septembre 2024	1
1.	Communication du Président	1
1.1.	AG électorale CROS Occitanie.	1
1.2.	Informations Diverses.	1
2.	Secteur DÉVELOPPEMENT / SPORT POUR TOUS	1
2.1.	Groupe de travail « Bilan de l'Olympiade ».	1
2.2.	Situation des comités pour les élections fédérales.	1
2.3.	Point sur la licenciation	2
2.4.	Projet « Prévention contre les blessures »	2
3.	Secteur PÔLE RESSOURCES	2
3.1.	Dossier Partenariat.	2
4.1.	Organisation France Vétérans 2025, Tournefeuille.	2
4.2.	Organisation Open BWF Parabadminton 2025.	2
4.3.	Informations Diverses.	3
5.	Secteur ADMINISTRATIF / RH	3
5.1.	Informations Diverses.	3
6.	Secteur FINANCES	4
6.1.	Informations Diverses.	4

0. Approbation du CR – B1 du samedi 7 septembre 2024

VOTE 1 POUR 6/6 CONTRE 0/6 ABSTENTION 0/6

Le compte rendu du Bureau 1 est adopté à l'unanimité, il est disponible en ligne : [CR-Bureau-1-du-07-09-2024-1.pdf](#).

1. Communication du Président

1.1. AG électorale CROS Occitanie.

Les Assemblées Générales (AG) Électorales de la Ligue et du CROS sont prévues respectivement les 15 mars 2025 et 5 avril 2025.

Le Bureau du CROS souhaite un représentant du Badminton, si possible le futur Président, mais ce n'est pas une obligation. La personne qui représentera le Badminton au CROS doit être membre du conseil d'administration (CA) et sa candidature validée par le même CA. Un appel à candidature sera lancé auprès du CA.

Les délais de candidature et les délais de présentation sont très courts entre ces deux AG. Le Bureau du CROS doit recontacter le Président de la Ligue pour essayer de trouver une solution ensemble.

À partir de janvier 2025, il y aura des changements de tarifs au niveau des locations des salles de réunions. Les derniers documents seront prochainement votés par le Bureau du CROS.

1.2. Informations Diverses.

Le jugement de Sports Raquettes a été repoussé au 15 janvier 2025.

2. Secteur DÉVELOPPEMENT / SPORT POUR TOUS

2.1. Groupe de travail « Bilan de l'Olympiade ».

Un groupe de travail va être créé afin de réaliser le bilan de l'Olympiade. Avant de finaliser sa composition, il sera nécessaire de consulter les Présidents des Comités pour connaître leurs retours et voir s'ils veulent participer à l'élaboration du bilan. Le groupe pour l'instant, pourrait être constitué de Fayza ZIOUECHE, Christian PRIVAT, François DURIER et Roxane VENUTI.

2.2. Situation des Comités pour les élections fédérales.

Aux dernières nouvelles, les Comités de l'Aude et du Lot ne pourront pas participer à l'AG électorale fédérale car le changement de statuts n'a pas été fait et que le compte rendu de l'AG contenant la liste de leurs représentants élus n'a pas été transmise à la Fédération.

Le nouveau Président du 32-65 a fait voter la réforme des statuts, mais à ce jour, pas de nouvelles concernant l'envoi du compte rendu de l'AG à la Fédération.

Il est précisé qu'en cas de problème, les Comités peuvent être sanctionnés par la Fédération. David ANGELATS ajoute qu'en cas d'inaction des Comités, le dossier est transmis directement à la Fédération, retirant ainsi aux Ligues la responsabilité de la mise sous tutelle des Comités.



La Ligue va accompagner les clubs concernant les élections fédérales en organisant une visioconférence de présentation. Fayza ZIOUECHE pense que les clubs ne se sentent pas concernés et Gilles CASTILLON ajoute que ce sentiment est renforcé par le fait qu'il n'y a qu'une seule liste candidate.

2.3. Point sur la licenciation

Une augmentation conséquente du nombre de licenciés a été enregistrée. Cependant quelques petits clubs connaissent des difficultés et il est essentiel de rester vigilant sur leurs situations.

La suppression du certificat médical, la prise de licence automatique rendant l'inscription plus simple pour les licenciés et les Jeux Olympiques ont contribué à la hausse du nombre de licenciés.

À l'inverse, une baisse du nombre de licenciés est constatée en UNSS. Christian PRIVAT et Roxane VENUTI ont participé à plusieurs réunions organisées par la Commission Mixte Régionale UNSS, permettant de renforcer les partenariats sur les championnats académiques.

2.4. Projet « Prévention contre les blessures »

Un projet a été imaginé pour cibler la prévention des blessures à partir de trois thématiques : hygiène de vie, échauffement, étirements. Le projet prévoit également la création d'une affiche et de fiches sur des thèmes définis. Ces fiches devront être validées par le médecin fédéral avant diffusion.

3. Secteur PÔLE RESSOURCES

3.1. Dossier Partenariat.

Ce dossier a été créé pour trouver des partenaires pour la Ligue. David ANGELATS remercie Charlene PALAT, Manu DUBRULLE et François DURIER pour leur investissement et le travail réalisé. Le dossier est adaptable et modulable. Des contacts avec de potentiels partenaires sont en cours.

Les membres de la Commission vont se réunir pour finaliser la stratégie de déploiement de recherche de partenariats.

Le dossier partenariat sera présenté au prochain conseil d'administration.

4. Secteur VIE SPORTIVE

4.1. Organisation France Vétérans 2025, Tournefeuille.

Roxane VENUTI a participé à la première réunion concernant l'organisation du Championnat France Vétérans. Le club de Tournefeuille est très bien organisé. La Mairie de Tournefeuille soutient le projet avec toutefois une incertitude budgétaire sur le budget sécurité qui serait en hausse.

La demande actuelle du club auprès de la Ligue est le prêt du minibus, des tablettes et d'un vidéoprojecteur. La prochaine réunion est prévue en décembre.

4.2. Organisation Open BWF Parabadminton 2025.

Suite à l'abandon de l'étape du Parabadminton World Tour prévu à Nantes en avril 2025, la Fédération cherche un candidat pour la remplacer. Gilles CASTILLON propose que la Ligue se positionne pour l'étape de 2026. Cette compétition est un Level 2 avec un cahier des charges spécifique. La commission Parabadminton est chargée d'étudier la faisabilité de cette organisation en lien avec un club support.

La décision finale sera prise en CA avec la nouvelle équipe dirigeante.

4.3. Informations Diverses.

- Secteur Jeunes

Un stage a été organisé à la Toussaint sur Castelnaudary.

- Compétitions

Le Championnat Élite est prévu les 7 et 8 décembre, 247 licenciés sont inscrits à ce jour.

Toutes les compétitions régionales du calendrier sont attribuées et tous les officiels techniques sont nommés. Un fort engouement au niveau des compétitions est noté cette année, toutes les compétitions sont prises d'assaut.

- Interclubs

La première journée Interclubs en Pré-Nationale a eu lieu en octobre. La première journée pour toutes les divisions est prévue le dimanche 17 octobre.

- CLOT

La CLOT a lancé le suivi d'activité des OT.

- Formation

Les inscriptions sont lancées pour le pack MODEF/EB1 porté par le Comité 31 et le MODEF/Animateur de créneau porté par le Comité 34. À ce jour, il y a 15 inscrits pour l'EB1 et 6 inscrits pour l'Animateur Créneau.

La formation ALC prévue sur le premier CIRJ a été annulée pour manque suffisant d'inscrits. La formation ALA sur Manduel a également été annulée. La formation d'Arbitre de Ligue Certifié sur Toulouse est maintenue.

- Tournoi de Bages

Une erreur a été commise par la Ligue concernant le tournoi de Bages. Ce tournoi a été autorisé le même week-end que le Championnat Régional Élite à Mèze contrairement à la réglementation en cours. La discussion s'engage autour de plusieurs options pour décider du maintien ou de l'annulation de l'autorisation.

Le maintien exceptionnel de l'autorisation du tournoi de Bages est soumis au vote du Bureau.

VOTE 2 POUR 4/6 CONTRE 0/6 ABSTENTION 2/6

Le maintien de l'autorisation du tournoi est validé à la majorité.

Conformément aux nouveaux statuts une commission Autorisation/Homologation va être créée au sein de la Ligue. Ceci permettra une double vérification des demandes d'autorisation.

5. Secteur ADMINISTRATIF / RH

5.1. Informations Diverses.

- Le LOBR n°12 reprenant les décisions de la saison dernière est publié sur le site de la Ligue. La rédaction du LOBR n°13 est commencée pour une parution à la mi-saison.
- La partie administrative du site régional a été actualisée.



- Les entretiens individuels sur le site de Balma se dérouleront le 12 décembre 2024, ceux sur Narbonne se dérouleront le 17 décembre 2024.
- L'AG du COSMOS est prévue en visioconférence le 19 décembre 2024. La Ligue ne reçoit plus les newsletters du COSMOS. Jean-François ANINAT est en contact avec le COSMOS pour essayer de régler la situation. La Ligue n'est pas la seule à ne plus recevoir la newsletter.
- Une visioconférence est prévue le 2 décembre 2024 avec tous les clubs pour leur expliquer le déroulement de l'AG Élective de la Fédération.
- Le prochain CPC aura lieu à Sète les 30 novembre et 1er décembre.
- La commission disciplinaire a été saisie par la Vice-Présidente à la Vie Sportive à la demande d'un Juge-arbitre pour le non-respect du code de bonne conduite d'une joueuse.

6. Secteur FINANCES

6.1. Informations Diverses.

- Clément TISSIER finalise l'outil "calibreuse" afin que les élus et les salariés puissent commencer à travailler sur le budget prévisionnel de l'année 2025. Une ébauche du budget sera présentée à l'occasion du bureau de janvier 2025.
- L'analytique va être refondée pour une meilleure comparaison périodique des données financières entre budget prévisionnel et réalisé.
- La Caisse d'Épargne a été relancée pour l'aide de 650€ qu'elle avait attribué à la Ligue et qui n'a toujours pas été versée.
- Suite à la réception de la facture de la fédération concernant les frais liés à l'Assemblée Générale 2024, le Président relancera la fédération sur les documents administratifs justifiant de la non prise en charge des frais de déplacement. En fonction des retours, la Ligue se prononcera sur la saisine de la commission fédérale chargée des réclamations et litiges.

Président

Christophe FAULMANN



Secrétaire Général

Jean-François ANINAT

